

# CONVENTION D'UTILISATION DE LOCAUX MUNICIPAUX

Entre : Monsieur le Maire de la commune de \_\_\_\_\_  
D'UNE PART,

et

(1) \_\_\_\_\_

D'AUTRE PART.

(1) \_\_\_\_\_ sollicite l'autorisation d'utiliser

(2) \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ (3)

en vue d'organiser (4) \_\_\_\_\_

## I - DÉSIGNATION PRÉCISE DES LOCAUX UTILISÉS

1 - \_\_\_\_\_

2 - \_\_\_\_\_

3 - \_\_\_\_\_

L'organisateur s'engage à occuper uniquement les locaux désignés ci-dessus, à les nettoyer et à les remettre en état après usage ainsi que tout meuble ou accessoire mis à sa disposition.

L'organisateur reconnaît avoir procédé à une visite des lieux et plus particulièrement des locaux et voies d'accès qui seront effectivement utilisés.

II - NOMBRE DE PARTICIPANTS : \_\_\_\_\_

## III - CONDITIONS DE PAIEMENT

La somme de \_\_\_\_\_ € devra être réglée avant la prise de possession des locaux au moyen d'un chèque libellé à l'ordre de \_\_\_\_\_

ou vous sera réclamée par le Receveur Municipal.

Une caution de \_\_\_\_\_ € sera versée pour les dommages éventuels.

## IV - MESURES DE SÉCURITÉ

L'organisateur reconnaît avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et s'engage à les appliquer.

L'organisateur reconnaît avoir constaté l'emplacement des dispositifs d'alarme, des moyens d'extinction (extincteurs, robinets d'incendie armés, etc.) et avoir pris connaissance des itinéraires d'évacuation et des issues de secours.

## V - ASSURANCE

L'organisateur reconnaît avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées dans l'établissement au cours de l'utilisation des locaux mis à sa disposition. Cette police portant le n° \_\_\_\_\_ a été souscrite le \_\_\_\_\_ auprès de \_\_\_\_\_

## VI - RESPONSABILITÉ

Dans l'exécution de présent contrat, seule est engagée la responsabilité de l'organisateur.

La présence (5) d \_\_\_\_\_ n'est pas obligatoire pendant l'occupation des locaux.

## VII - RELEVÉ DES COMPTEURS

Compteur	Arrivée	Départ
Eau		
Electricité		

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

L'organisateur,

(1) Nom et adresse de l'organisateur.

(2) Désignation des locaux.

(3) Date et heure.

(4) Objet de la réunion ou de la manifestation.

(5) Le Maire ou le Chef d'Etablissement.

Le Maire  
ou le Chef d'Etablissement,